

Questions orales

L'hon. Pat Carney (présidente du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, le député devrait savoir que j'ai donné une réception spéciale en mai afin de faire la connaissance des représentants syndicaux, car les négociations sont difficiles cette année. J'ai expliqué à ce moment-là que je ne voulais pas compromettre le processus de négociation collective actuellement en place.

Je suis tout à fait disposée à rencontrer les représentants lorsque ma participation sera nécessaire mais, vu l'absence de progrès à la table des négociations, je n'en vois pas l'utilité à l'heure actuelle.

LES RELATIONS DE TRAVAIL—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour la ministre. Celle-ci et son gouvernement ont adopté une approche de plus en plus hostile et secrète face aux relations de travail avec leurs propres employés.

Quand la présidente et les hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor cesseront-ils de pratiquer la politique de l'autruche et de donner des réponses évasives aux unités de négociation et commenceront-ils à traiter les employés avec respect? Quand pouvons-nous nous attendre à ce qu'ils passent à l'action au lieu de blâmer et de discréditer la fonction publique du Canada, de faire fi de ses membres et de réduire ses effectifs? Quand la ministre et le gouvernement décideront-ils enfin de traiter leurs fonctionnaires avec respect?

L'hon. Pat Carney (présidente du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, j'estime que notre gouvernement est un bon employeur pour la fonction publique. Nous avons instauré des mesures spéciales telles que le nouveau régime de congés auto-financés, le programme d'équité en matière d'emploi et toute une série d'avantages dont bénéficieront les fonctionnaires.

Étant donné les craintes du député, il pourrait peut-être suggérer aux syndicats concernés de retourner à la table des négociations et d'intensifier leurs efforts en vue de conclure des ententes.

* * *

TÉLÉFILM CANADA

LE COMPTE DE DÉPENSES DE L'EX-PRÉSIDENT

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, en octobre dernier, M. Peter Pearson, directeur général de Téléfilm Canada, organisme culturel canadien bénéficiant de crédits de 100 millions de dollars, a porté de graves accusations contre le président de son conseil d'administration, M. Jean Sirois, lequel avait été nommé à ce poste par le premier ministre qui le compte parmi ses amis. Voici ce qu'il a déclaré:

Le compte de dépenses et de facturation du président du conseil d'administration ne passeraient pas l'épreuve d'un examen détaillé. Ce dernier est intervenu d'une manière stridente pour aider ses amis personnels et politiques.

Ma question s'adresse au président du comité des communications et de la culture de la Chambre des communes. A trois reprises, soit le 1^{er} mars, le 15 mars et le 4 mai, ce comité a promis d'organiser des audiences pour examiner ces graves accusations, mais, hier soir, la majorité conservatrice en a renversé la décision. Pourquoi cherche-t-on à blanchir ce personnage? Le président du comité aurait-il reçu du Cabinet du premier ministre l'ordre d'étouffer ces accusations embarrassantes portées contre un ami de ce premier ministre?

M. John Gormley (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, sans pour autant accepter le principe ridicule de cette question, je voudrais signaler deux choses au député.

Tout d'abord, le député devrait se rappeler que le 22 juin, le comité a eu une séance d'organisation au cours de laquelle il a décidé de renoncer à entendre des témoins sur cette affaire et de présenter plutôt un rapport écrit. Le député était représenté lors de cette réunion.

Ensuite, notre tradition veut que les comités fixent leur programme et décident s'ils entendront ou pas des témoins quand ils se réuniront. Je conseille au député d'observer cette pratique.

Des voix: Bravo!

M. Waddell: Cette excuse est passablement boiteuse.

[Français]

Monsieur le Président, ils ont promis une enquête, ils ne feront rien. C'est parce que Sirois est un ennemi personnel du premier ministre que M. Pearson n'aurait pas l'occasion de se défendre.

ON EXIGE QUE M. PEARSON PUISSE SE JUSTIFIER

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Ma question supplémentaire est la suivante: Comment le président du Comité peut-il justifier une telle action et quand sera-t-il possible pour M. Pearson de dire son histoire à cette Chambre ou à un Comité de cette Chambre?

● (1200)

[Traduction]

M. John Gormley (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, encore une fois, sans pour autant accepter le principe ridicule de cette question, je conseille au député de consulter ceux qui l'ont représenté à la réunion du 22 juin où le comité a décidé de présenter un rapport écrit sur cette affaire et de renoncer à entendre des témoins. A mon avis, l'initiative du député a compromis la présentation de ce rapport.

M. le vice-président: Je permettrai au député de Cape Breton—The Sydneys et à son collègue de Don Valley-Est de poser chacun une question.